



Le 4 octobre 2019

2Fopen-js-74
Comité de Haute-Savoie
<club74.jimdo.com>

**COMPTE RENDU DE
L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE L'ASSOCIATION
DU CD DE LA 2 FOPEN-JS-74 DU VENDREDI 4 OCTOBRE 2019
forum du club santé seniors MGEN 17, rue du Mont Blanc ANNECY, 10h30**

Présents nombre : 49 Pouvoirs 17

Invités : Alain BATS, Président des clubs de la MGEN, Annecy
Bernadette BREGÉARD, Déléguée MGEN Haute-Savoie (excusée pour un évènement dans une école sur « l'importance de marcher »)

Après l'émargement de la feuille de présence avec remise des pouvoirs et après un café offert par le Club la séance commence à 10h30.

Michèle Bergeret, responsable du club, ouvre la séance.

Le Comité Départemental (C.D) de la FFOPEN-JS 74 est une association (loi de 1901) administrée par un comité directeur de 9 personnes.
Selon les statuts, le comité directeur doit être renouvelé les années des Jeux Olympiques soit 2020 et donc il est déjà fait appel à candidats. Les élections doivent être organisées dans les 6 mois suivant l'année des J.O d'été. Ils sont rééligibles. Assemblée Générale Extraordinaire à prévoir en juin 2020.

Michèle BERGERET ne souhaite pas se représenter l'année prochaine au rôle de Présidente. Faute de remplacement, Michèle BERGERET continue, jusqu'aux prochaines élections du CD, son rôle de Présidente.

Annie PORTAZ dit qu'il est très important que Michèle ait un successeur pour le maintien du club.

Michèle BERGERET adresse ses remerciements aux bénévoles sans qui l'existence du club ne serait pas possible.

Annie PORTAZ est proposée pour remplacer Jean-Philippe RENNARD, trésorier démissionnaire (il se propose trésorier adjoint d'Annie PORTAZ, trésorière). Annie PORTAZ n'est pas inquiète pour le suivi de la comptabilité, mais demande à être formée sur les applications informatiques.

Résolution

L'assemblée générale approuve la nomination à l'unanimité d'Annie PORTAZ au poste de Trésorière et l'autorise à signer les chèques du CD 2FOPEN JS74.

Vonnette CARILLAT a accepté l'intérim pendant l'absence d'Evelin TROUVE, Vice-Présente. Madame CARRILLAT accepte encore de remplacer jusqu'aux prochaines élections Evelin Trouvé décédée le 30 juin dernier.

RAPPORT MORAL

L'Association CD 2FOPEN-JS74 a été créée en juillet 2014 suite à l'Assemblée Constitutive du vendredi 13 juin 2014 pour permettre à l'époque aux Clubs des retraité(e)s de la MGEN du département de bénéficier d'une couverture juridique obligatoire, demandée par la MGEN et acceptée dès 2013 mais gérée par la Savoie.

La création du CD 74 permet de récupérer les rétrocessions FFOPEN.

Rappel des avantages avec la carte 2FOPEN-JS74:

les hôtels Campanile, Kyriad et Kyriad Prestige en France , BLUE GREEN pour le golf, les Villages Clubs du Soleil ,VTF

A l'origine, il devait couvrir les 4 antennes du club des retraités mais depuis, les 3 autres antennes ont cessé leur activité et Annecy est actuellement la seule antenne du département.

Conformément à la Loi de 1901 les statuts ont été déposés à la Préfecture de la Haute-Savoie.

L'Association a bien été enregistrée au Journal Officiel. Les locaux utilisés par la 2fopen sont assurés par celle-ci à la MAIF.

Afin de continuer les activités du club, il faudra des volontaires pour assurer le fonctionnement.

Rappel des statuts : (statuts types fournis par 2fopen) : classeur rouge

L'association possède donc la capacité juridique, contrairement à l'antenne du club.

De ce fait elle a un compte bancaire et depuis 2017, la section MGEN 74 a délégué au CD de la 2fopen la gestion des opérations bancaires de l'antenne du club, sous réserve de vérification par la MGEN74.

On peut retrouver les textes sur le site 2fopen sur **club74.jimdo.com**

Comme on l'a rappelé dans la partie club, l'adhésion au club implique l'adhésion à la 2fopen.

La carte individuelle d'adhésion parvient depuis l'année dernière à chaque membre par Internet.

Nous comptons 125 inscrits : Femmes 104 Hommes 21

SORTIES et SEJOURS -VOYAGES

La législation a changé en 2009 : désormais l'organisation des voyages est l'apanage des organismes de voyage et les associations ne peuvent plus en organiser.

La MGEN a décidé de faire affilier les clubs à la 2fopen :c'est son choix.

Une sortie à Martigny a pu être réalisée pour l'exposition sur les impressionnistes.

En l'absence de Françoise TERRAS aujourd'hui, nous ne sommes pas en mesure de vous proposer un voyage pour le printemps de l'année prochaine. Michèle BERGERET sollicite les adhérents pour donner des idées de voyage. Fusent les propositions suivantes : la Corse, la Pologne, l'Ecosse, la Croatie, l'Albanie (ruines romaines et grecques), l'Irlande...

Voyages Arts et Vie sont pris en charge par Françoise Terras

Année 2019

Le voyage proposé pour le printemps 2019 :

La Cornouailles et Pays de Galles avec visite de Londres.

Voyage d'Automne la Namibie du 15 au 30 octobre prochain.

RAPPORT FINANCIER : présenté par JP Rennard, trésorier.

Rappel décision du CA CD augmentation de la cotisation à 30 € pour 2018/2019

Il est à noter que l'achat de matériel est fait directement avec 2F OPEN JS.

Jean Philippe RENNARD explique les comptes :

Les comptes ont été vérifiés par Yves BUFFLIER et Michèle DURVILLE.

Vérification des pièces

- *Rapprochement des écritures et des pièces*

- *Vérification des soldes*

Les vérificateurs certifient la conformité des écritures et demandent le quitus pour les trésoriers.

PS : les tableaux des comptes ont déjà été envoyés en même temps que le CR du CA et du CD

Le Président des clubs MGEN Annecy, Alain BATS, souligne l'éthique et la rigueur de Jean Philippe pour le suivi de la comptabilité sur deux comptes séparés, l'un du club et l'autre de la 2F OPEN.

Le compte financier révèle un avoir de 1333,86 disponible en caisse.

Il conviendra d'épuiser cette réserve.

Si le club disparaît, l'argent repart à la 2F OPEN et MGEN, selon la répartition sur les comptes.

résultat	2018-19	Exercice	2018-19
PRODUITS	2fopen	CHARGES	2fopen
Divers et dons	0,00	Divers et dons	0,00
Subventions, rist	1043,00	Fonctionnemei	531,71
Cotisations	3402,00	Cotisations	3313,00
Réceptions	0,00	Réceptions	840,68
Sorties, randonn	1900,00	Sorties, randonn	1880,91
voyages	0,00	voyages	0,00
		Matériel	65,00
		Frais déplacemer	1569,10
total	6345,00		8200,40

Résultat exercice -1855,40

	2fopen
BILAN	31/07/19
Avoir au 1/08/18	3360,15
Résultat 2018-19	-1855,40
année ant. PRODUITS	0,00
année ant. CHARGES	0,00
dette non recouvrée	
compte	1504,75
non débité EXERCICE	10,50
non encaissé EXERCICE	200,00
Théorique	1504,75
Banque au 1/08/19	1315,25

En l'absence de question, il est procédé au vote : Le vote du budget est approuvé à l'unanimité.

Michèle remercie tout le monde de leur confiance qui donne le courage de continuer.

Séance levée à 12h.

Secrétaire : Elisabeth De Boer

Jean-Philippe Rennard, Trésorier

Michèle Bergeret, Présidente du CD2fopen-js74